

Inauguration de l'Unité Centrale de Stérilisation Bernard CHARLES

Mardi 11 Décembre 2012

ZI du Chapitre
20, avenue de Larrieu Thibaud - 31100 Toulouse

DOSSIER DE PRESSE



Contact Presse

Dominique Soulié
Directeur de la Communication
Tél. : 05 61 77 87 06
Courriel : soulie.d@chu-toulouse.fr

CONTENU

- 1 - Bernard CHARLES
Une personnalité de renom pour une structure unique en Midi-Pyrénées - page 3

- 2 - Un bâtiment dédié pour un outil performant - pages 3-4

- 3 - De l'artisanat à l'industrialisation
 - 3.1 - avec un niveau de haute technicité - page 4
 - 3.2 - un transfert de métier et une nouvelle reconnaissance de compétence - pages 4-5
 - 3.3 - et une organisation spécifique du circuit des matériels à stériliser - pages 5-6

- 4 – l'Unité Centrale de Stérilisation en chiffres - page 6

1 - Bernard CHARLES : une personnalité de renom pour une structure unique en Midi-Pyrénées



Tout le monde connaît la notoriété de **Bernard Charles** en tant qu'homme politique étant donné les nombreuses fonctions qu'il a occupées dans le domaine, tant au niveau national (député du Lot en 1983 et réélu à quatre reprises, actuellement député honoraire et membre honoraire du Parlement) que local (maire de Cahors durant deux mandats, conseiller général, conseiller régional...).

Mais son cœur de métier, celui de la santé, auquel il est viscéralement attaché en tant que pharmacien des hôpitaux, lui a permis de faire un parcours prestigieux.

Tout d'abord grâce à une spécialisation en hygiène industrielle et hygiène hospitalière (en France et en Suède), Bernard Charles va s'intéresser tout naturellement à la stérilisation, partie intégrante de l'hygiène hospitalière, pour devenir le « **père** » de la stérilisation en France.

C'est ainsi que dès 1977, il organise les premières journées nationales d'études sur la stérilisation en milieu hospitalier et installe à Cahors le centre d'études et de formation de pharmacie hospitalière devenu plus tard le **Centre d'Etudes et de Formations Hospitalières (CEFH)** dont il est encore aujourd'hui le président.

Les journées d'études et les formations mises en place au CEFH deviennent rapidement la référence en matière de stérilisation. La reconnaissance de ces formations arrive en 1982 lorsque le Ministère de la Santé confie au CEFH la formation des agents travaillant en stérilisation et publie, en lien avec les membres du comité scientifique du CEPH, un bulletin officiel spécial, une fiche technique d'organisation hospitalière dédiée à la stérilisation.

L'activité politique de Bernard Charles a rejoint son domaine de prédilection, la santé, lorsque ses différents mandats parlementaires l'ont conduit à participer à plusieurs travaux législatifs concernant la bio-éthique (rapporteur de la loi Huriet en 1988, président de la commission parlementaire des lois bio-éthique, etc...), le droit des malades et à la qualité du système de santé (rapporteur du projet de la loi de 2002), les études sur technologies médicales (président du groupe parlementaire, 2002).

Au regard du parcours de Bernard Charles et de son investissement dans l'amélioration de la qualité de l'hygiène hospitalière et des formations initiées dans le domaine de la stérilisation, donner son nom à l'Unité Centrale de Stérilisation du CHU de Toulouse équivaut à légitimer non seulement le process mis en œuvre mais aussi la grande professionnalisation des personnels hospitaliers qui y travaillent.

2 - Un bâtiment dédié pour un outil très performant

Avec l'ouverture en 2011 des 20 blocs opératoires du plateau technique ultra-moderne de l'Hôpital Rangueil (bâtiment h3-Guy Lazorthes) et la perspective de l'ouverture de l'Hôpital Pierre Paul Riquet sur le site de Purpan (2013), le CHU de Toulouse se devait d'anticiper l'augmentation d'activité de la stérilisation dans des conditions optimales de sécurité sanitaire.

C'est ainsi qu'a été décidée la création d'une Unité Centrale de Stérilisation avec le 1^{er} coup de pioche en juin 2009 et son ouverture en juillet 2010 sur la zone d'activités du Chapitre, à proximité de la Blanchisserie centrale et de la Plateforme Logistique Alimentaire du Chapitre (PLAC).

Cette structure spécialisée, à la pointe de l'innovation, développe une superficie de 2 000 m² dont 1 400 sont affectés à la production.

Le bâtiment est constitué de trois secteurs « interdépendants » dans le fonctionnement mais autonomes en accessibilité :

- le secteur production, conçu sur le principe de la marche en avant, est au cœur du bâtiment et comprend 3 zones : réception-lavage, reconstitution, conditionnement et stérilisation des boîtes chirurgicales, libération des charges et préparation des expéditions.

- le secteur technique, conçu autour du secteur de production (dessus, dessous et sur le côté), comprend : gaines de circulation du traitement d'air, circulation des effluents, locaux techniques des supports de production (eau, électricité, courants forts et faibles, vapeur, air comprimé) et local de surveillance technique.

- et enfin, le secteur administratif avec un pharmacien responsable, Emilie Gardes, en co-direction avec un ingénieur industriel, Marc Drezen, responsable des flux et de l'outil de production.

3 - De l'artisanat à l'industrialisation.....

3.1 - avec un niveau de haute technicité

La réalisation de l'UCS Bernard Charles a nécessité un investissement total de 14 M€ (bâtiment 11 M€ - acquisition du matériel 3 M€).

Si on peut réellement parler d'industrialisation de la stérilisation, c'est grâce à des laveurs performants qui permettent des temps de lavage très inférieurs aux standards connus. Les systèmes de manutention ont été améliorés par des convoyeurs de chargement et déchargement automatisés sur les autoclaves et les laveurs.

Par ailleurs, le process a été informatisé pour tracer le circuit des dispositifs médicaux re-stérilisables et un catalogue de photos et descriptifs des boîtes chirurgicales par exemplaire, en fonction des spécialités, a été mis en place, validé par chaque bloc opératoire. Un standard d'identification a été créé afin d'uniformiser l'identification de l'ensemble des boîtes chirurgicales.

Enfin, un dispositif de tri automatisé par reconnaissance informatique des instruments chirurgicaux a été développé et en cours d'amélioration via des moyens de recherche en innovation technologique.

3.2 - un transfert de métier et une nouvelle reconnaissance de compétence

La centralisation de la stérilisation s'est traduite par un transfert d'opérations jusque-là déportées dans les blocs et les unités de soins. Auparavant, lavage et reconstitution des plateaux opératoires étaient réalisés par les équipes soignantes (aide soignant(e), infirmier(e), infirmier(e), de bloc) tandis que les unités de stérilisation de Purpan et Rangueil assuraient le conditionnement et le traitement en stérilisateur.

Bien que ce concept soit ancien, puisque souhaité dès 1972 par le comité des ministres de la Communauté Economique Européenne (CEE), cette centralisation répond à la nécessaire maîtrise de l'ensemble des opérations permettant de garantir le résultat attendu, à savoir un produit stérile.

Bien évidemment, cette maîtrise passe non seulement par des structures et des équipements mais aussi, et surtout, par **des compétences humaines reconnues**.

C'est un point clé de cette nouvelle organisation au CHU de Toulouse : il a été nécessaire d'organiser et d'accompagner le transfert des activités ainsi que la reconnaissance de nouvelles compétences.

En effet, auparavant, les personnels affectés dans les unités de stérilisation n'avaient pas de qualification spécifique, ni de métier identifié. Ce manque de visibilité en matière d'évolution de carrière a, favorisé un « turn-over » important des équipes, puisque 48 % des personnels restaient

moins de deux ans, alors que l'acquisition des bases de cette activité, par compagnonnage, demande au moins 6 mois.

Cet axe a été un point important de l'accompagnement du projet de l'unité centrale de stérilisation



du CHU qui a œuvré pour faire reconnaître à part entière le métier « d'agent de stérilisation en milieu hospitalier », en synergie avec le CEFH et l'Assistance Publique de Marseille.

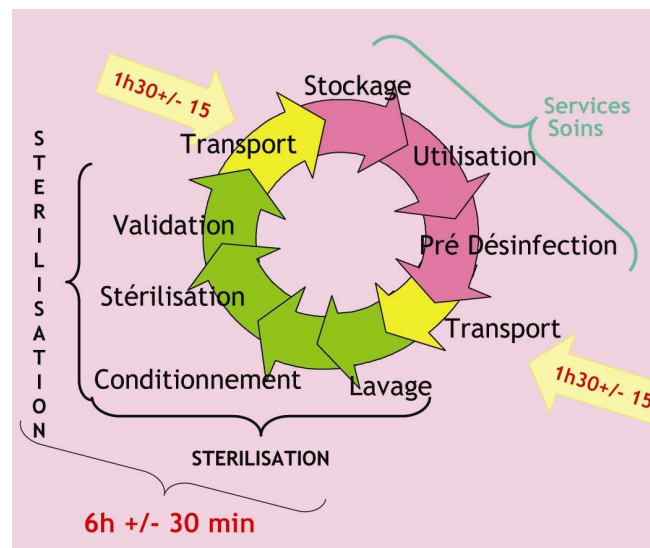
Piloté par le Centre Académique de Formation Continue (CAFOC) de Midi Pyrénées, le titre a été validé et inscrit au RNCP (registre national de la certification professionnelle), début février 2011. Les tout premiers jurys de cette certification ont admis 10 agents de l'UCS par la voie de la validation des acquis par l'expérience (VAE).

Aujourd'hui, la première session de formation certifiante se termine, et la demande pour cette spécialisation est importante. De plus, il est toujours possible, pour les personnels désirant s'orienter dans la branche, soit de faire valoir leurs compétences grâce à la VAE soit de se présenter à la certification à partir de formations validées du Centre d'Etudes et de Formations Hospitalières.

Un niveau supérieur, Bac Pro, vient d'être validé et sanctionnera des compétences supplémentaires à celles du titre d'agent de stérilisation, en particulier la reconstitution des boîtes, la gestion des flux ou encore l'informatisation.

Cette professionnalisation répond aux exigences sociétales : la stérilisation participe ainsi à la chaîne de réduction du risque infectieux et à la sécurité de la prise en charge du patient.

3.3. - et une organisation spécifique du circuit des matériels à stériliser



Deux partenaires sont incontournables pour le respect et l'efficacité de ce circuit, le service de soins et l'unité centrale de stérilisation :

- le service de soins prend en charge les dispositifs médicaux (DM) stériles à la livraison, les stocke, les utilise, les pré-désinfecte et les prépare à la réexpédition.

- l'UCS, en partenariat avec la logistique du CHU, livre à la porte du service les DM stériles et reprend les DM pré-désinfectés pour en assurer le traitement (lavage, reconstitution des boîtes et conditionnement, stérilisation, validation, préparation de l'expédition).

La durée d'immobilisation d'un DM est de 24 h maximum entre son enlèvement et son retour au service.

4 - L'Unité Centrale de Stérilisation en chiffres

Effectif : 60 personnes

Amplitudes horaires

- du lundi 6 h au vendredi 22 h. Ouverture de nuit du lundi au jeudi depuis le 12/11/2012
- samedi de 8 h à 16 h
- dimanche en astreinte

Quantités de matériels stérilisés

- 6 000 m³/an
- 24 m³/par jour
- 10 plateaux d'instruments en conteneurs/jour
- 800 plateaux d'instruments en non tissés (emballés)/jour
- 1 500 sachets/jour (avec instrument unique)

Flux de transports vers les sites du CHU

- 5 tournées A/R par site, 1 A/R spécifique pour l'Odontologie

Matériels

- 5 laveurs indépendants
- 1 tunnel automate de lavage
- 2 cabines de lavage des armoires de transport
- 8 autoclaves de 12 paniers de stérilisation.